

Tribune

Philippe Ginestié, Avocat à la Cour,
Fondateur et dirigeant de Gino LegalTech

Des robots, des hommes et de la compliance

Les espaces de liberté juridique – c'est à dire les lieux et situations qui échappent, de fait ou de droit, à toute réglementation – se sont multipliés au cours des dernières décennies essentiellement du fait de la mondialisation et de l'avènement de l'univers numérique. Ces deux bouleversements ont permis toutes sortes de délocalisations, voire d'allocations, qui – en jouant avec la territorialité des législations – les ont rendues en partie inefficaces.

Plus profondément, les mutations en cours rendent obsolète une grande partie de notre droit, dont les concepts mêmes sont de moins en moins en adéquation avec les réalités humaines et économiques de nos sociétés et avec les valeurs qui guident les comportements des hommes¹. Mais, toute liberté suscite un encadrement pour limiter les abus qu'elle permet.

À l'explosion des espaces de liberté répond ainsi une multi-

.....
¹ Il suffit d'observer, par exemple, les droits fiscal, de la famille, de la propriété intellectuelle, des successions ou du travail pour constater qu'ils sont construits sur des schémas de moins en moins adaptés aux situations qu'ils régissent.

plication et un durcissement des réglementations, qui sont de plus en plus procédurales² et assorties de sanctions qui peuvent être extraordinaires³. Dans le même temps, s'impose une "pensée correcte", qui s'inscrit de plus en plus dans le droit et dans la *soft law* et dont, au-delà des sanctions juridiques habituelles, le non-respect peut emporter des sanctions réputationnelles lourdes.

Si à peu près tous les domaines d'activité de l'entreprise sont concernés, certains le sont particulièrement, tels les flux monétaires, le traitement des données personnelles, les conditions de travail, la sécurité des produits, la gestion des conflits d'intérêts, la protection de l'environnement, etc. Les entreprises se trouvent ainsi confrontées à la nécessité de gérer le respect d'un nombre

.....
² Les règles sont de plus en plus binaires (approche américaine du 'check the box') et donc brutales dans leurs conséquences. L'une des beautés du droit n'est-elle pourtant pas de gérer le gris des situations humaines ?

³ La réglementation sur les flux financiers conduit à bloquer ou à retarder des opérations économiques importantes pour des raisons purement formelles.

considérable de règles, de sources et de natures multiples. La compliance est l'ensemble de mesures prises par une entreprise pour assurer cette gestion, pour garantir la conformité de ses opérations aux règles auxquelles elle est soumise. Il s'agit essentiellement d'un corps de procédures et d'allocations de responsabilités.

L'assurance de la conformité peut résulter soit, *ex ante*, de la mise en œuvre de procédures rigoureuses imposant le respect des règles lors de la réalisation des opérations concernées, soit, *ex post*, d'audits, quand des mesures correctives sont possibles sans conséquence grave en cas de manquements⁴.

Les systèmes numériques sont particulièrement adaptés pour créer des robots capables, avec ou sans la collaboration de l'homme, de mettre en œuvre des procédures ou de réaliser des audits. Un système expert à

.....
⁴ Cas d'intervention des services de conformité avant signature, ou d'audits réguliers, quand la conformité est un processus continu en permanente amélioration (RGPD, par exemple).

règles⁵ est le cœur de ces robots animés par les règles qui leur sont apprises.

S'agissant d'une procédure *ex ante* pour la réalisation d'une opération, le robot va imposer à l'utilisateur, de façon interactive, le respect des règles qui, en fonction des données de la situation à gérer, trouvent à s'appliquer. Pour ce faire, le robot pourra engager diverses actions. Si des contrats ou documents (contrats commerciaux, contrats de prestations de services, conventions financières...) doivent être préparés, le robot pourra les produire automatiquement, en incluant toutes dispositions obligatoires et en excluant toute clause prohibée. Il pourra également indiquer à l'utilisateur des règles à respecter, lancer des alertes ou bloquer la réalisation d'une opération tant que ses conditions de mise en œuvre ne sont pas conformes.

S'agissant d'un audit, le robot se construit une image de l'état du système à contrôler en se pro-

.....
⁵ Ces robots pourraient également fonctionner sur la base de systèmes experts à modèle, mais cette approche logique est peu adaptée, en général, aux problèmes de compliance dans l'entreprise, sauf pour la gestion d'indicateurs clé de performance, essentiellement dans des domaines de *soft law* ou de respect de règles non écrites, mais dont le non-respect peut conduire à des problèmes graves de culture d'entreprise ou de réputation.

curant les données pertinentes compte tenu des règles dont l'application est vérifiée. Il exécute alors un protocole de diagnostic, qui livre ses conclusions sur la conformité du système observé.

Dans les deux cas, le robot doit évidemment disposer des données nécessaires. Il les obtient généralement dans le cadre d'un dialogue interactif avec le ou les utilisateurs. Il peut également se les procurer, en tout ou en partie, par des échanges de données avec le système d'information de l'entreprise, grâce à des API⁶.

Pour ces opérations, comme chaque fois qu'il s'agit de reproduire ce que les hommes leur apprennent, les robots sont particulièrement performants, grâce à leurs qualités mécaniques :

- **Fiabilité** : ils ont une mémoire illimitée et infaillible ;
- **Capitalisation** : ils peuvent être enrichis à tout moment de nouvelles règles ;
- **Compétence collective** : moyennant le respect de principes simples assurant la cohérence du système, ils peuvent intégrer dans la même opération des règles alimentées par différents experts ;
- **Intégrité** : ils appliquent les règles sans faille, sans influence, sans préjugé ;
- **Partage des compétences** :

.....
⁶ Interfaces permettant à des systèmes informatiques différents de collaborer, en particulier en échangeant des données.

ils peuvent être utilisés par un nombre illimité d'utilisateurs, auxquels ils permettent d'opérer en bénéficiant de leur compétence.

Les étonnants progrès de la technologie ont rendu possible le développement de plateformes, à l'image de Gino, dont le degré de convivialité permet aux juristes de créer eux-mêmes leurs robots de compliance, sans connaissance de programmation. Outre la prévention des risques juridiques et le gain de temps considérable dans la production des contrats, les juristes peuvent ainsi capitaliser leur savoir faire contractuel.

Le droit est essentiellement régi par la logique floue. C'est sa subtilité, son intérêt, son humanisme. La compliance porte de plus en plus sur des règles binaires, qui ressortent essentiellement de la logique formelle. Les robots experts, plus à l'aise dans cette logique, sont ainsi bien adaptés pour gérer la partie binaire de la compliance. Et, dans son dialogue avec les robots, l'homme traitera les domaines non modélisables, ceux qui relèvent de la logique floue, la partie intellectuellement noble du problème.

L'association homme/robot devient une clé importante du monde en devenir, qui facilitera, voire rendra possible la mise en place de systèmes efficaces de compliance. //